

COMMUNIQUE

ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL VALLEE DU GUIERS

A l'attention des élus communaux et communautaires

A l'attention des familles utilisatrices de l'accueil de loisirs intercommunal de la Vallée du Guiers

La Communauté de communes Cœur de Chartreuse (CCCC) a communiqué récemment sur la problématique de l'organisation de l'accueil de loisirs pour la période de janvier et février 2022. Pour rappel, le service devait être ouvert à compter du mercredi 12 janvier dans l'école de Miribel les Echelles. L'incidence du Covid sur le calendrier de fin de travaux de la nouvelle école a décalé son emménagement, et les locaux de l'ancienne école, prévus pour l'accueil de loisirs, ne seront pas libérés sur ce début d'année 2022.

Par ailleurs, les nouvelles consignes sanitaires, désormais de Niveau 3, ne permettent plus aux écoles d'accueillir dans leurs locaux des groupes d'enfants et des professionnels extérieurs à l'école.

A ce jour, dans un délai et un contexte très contraints et malgré la mobilisation de la CCCC et du Centre social des Pays du Guiers, aucune solution alternative n'a pu être mise en œuvre : l'accueil de loisirs pour les mercredis du 5 janvier au 9 février inclus ne sera pas ouvert.

La Communauté de communes, aux côtés du Centre Social, tenait à informer au plus tôt les familles utilisatrices du service de cette situation exceptionnelle et indépendante de la volonté de tous.

Nous restons mobilisés pour organiser une proposition alternative et vous tenir informés le cas échéant.

Pour les familles qui n'auraient pas de solution ponctuelle sur ces mercredis, un accueil pourra être proposé pour un certain nombre de places, au sein de l'accueil de loisirs intercommunal du secteur montagne de Cœur de Chartreuse, à Saint Pierre d'Entremont. Dans ce cas, le transport des enfants sera assuré au départ de Saint Laurent du Pont (lieux et horaires de pré-accueil à déterminer).

Nous confirmons, en collaboration avec la commune et le Centre Social, que l'ancienne école de Miribel-les-Echelles une fois libérée pourra accueillir le service sur une organisation stabilisée, sur les 2 années à venir.

Concernant une organisation de plus long terme du service, la réflexion est portée par la CCCC en lien avec les communes du territoire, pour mettre en œuvre un service d'accueil de loisirs de qualité, accessible aux familles et répondant aux besoins de l'ensemble du territoire.

Le dimensionnement du service au regard des besoins, la structuration, et la ou les implantations sont à ajuster, ainsi que l'évaluation financière du projet, dans une période très contrainte.

Cette réflexion est travaillée notamment dans le cadre de la nouvelle Convention territoriale Globale (CTG) avec la CAF, qui interroge les besoins du territoire. Un diagnostic est en cours ; les habitants de Cœur de Chartreuse seront destinataires fin janvier d'une enquête où les besoins de chacun pourront être exprimés.

Nous vous assurons de la volonté de la CCCC et des communes de poursuivre le service d'accueil de loisirs sur le territoire, pour les familles et les enfants, et regrettons cette situation singulièrement compliquée par le Covid.

Anne LENFANT Présidente

Marylène GUIJARRO Vice-Présidente Jeunesse